

[PS:] peu de gens connaissent ce projet, puisqu'il le découvre-t-on que maintenant aucun article dans la revue de Pomic-aggl. - Une seule affiche sur le parking alors qu'il y a l'accès à la plage le 29/07/2022

Madame,

Projet de concession proposé par la mairie de Pomic
Enquête publique.

- La plage du Porteau est avant tout une plage familiale, où grands parents, parents, enfants aiment à se retrouver et profiter calmement et naturellement de cette plage réputée comme familiale avant tout.
- Depuis plusieurs années "Coco la galette" propose une légère restauration, glaces et boissons non alcoolisées. Elle arrive le matin, repart le soir et ceci sans gêner aucune pour le voisinage et à la satisfaction de tous, plagistes et riverains.
- Le projet de bar-restaurant permanent pendant 6 mois sur cette plage naturelle est démessuré.
- Ce projet de création ne correspond absolument pas à l'attente.
- Cette concession de plus de 400 m², élargie avec des transats sur le sable, prendra la place des jeux de balles, et autres ~~jeux~~ activités ludiques des plagistes. Imaginer les clients de ce bar restaurant allongés sur des transats toute la journée, sirotant leur boisson, nous plonge dans l'univers des plages privées bien connues de certaines régions du sud.
- Cette perspective supprimerait automatiquement le caractère de la plage du Porteau.
- Le quartier qui a connu les discothèques, connaît parfaitement les nuisances et les nuisances qui feront partie de ce projet gigantesque
nuisances visuelles
nuisances sonores
nuisances de l'air et de l'eau

Envoyé:

lundi 1 août 2022 16:37

À:

Mairie Pornic - Contact

Objet:

Enquête d'utilité publique concernant le bar de la place des Sablons

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous faire part de mes ressentis concernant le bar de la plage des Sablons.

L'espace réservé aux transats, sièges et tables devant le bar prend depuis plusieurs années, une place

trop importante et cette année, c'est devenu vraiment exagéré. A marée haute, la plage est extrêmement

réduite et cela devient très frustrant pour les familles !

Je vous remercie par avance de tenir compte des remarques de tous ceux qui pensent la même chose que moi

et de m'informer sur les suites données.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Adeline MIGNE

Arnelle CORNET

obj: concession pour
l'installation d'un restaurant
sur la plage du Porteau

Monsieur le Maire,

L'installation d'un restaurant
sur la plage du Porteau ne me paraît
pas appropriée.

Cette plage étroite et encaissée ne
justifie pas l'installation d'un restaurant
ce qui créerait de nouveaux des nuisances
pour les riverains, ceux-ci ayant subi
pendant des années les désagréments
d'une boîte de nuit.

les places de parking sont déjà
insuffisantes pour cette plage
encore très familiale.

Recevez, Monsieur le Maire,
mes salutations distinguées.



P.S. Les Coco gallettes me semblent très bien

OBJET : plage de la Noëveillard – enquête publique relative à la concession des plages

Monsieur le Maire,

Résidant régulièrement au 3 rue Guynemer à Pornic nous tenons à vous faire part de nos observations concernant :

1. l'usage de la plage de la Noëveillard la nuit ;
2. le bon fonctionnement du club de plage ;
3. la sécurité des enfants sur le boulevard de l'Océan longeant la plage.

1. Usage de la plage la nuit

Il s'avère que pratiquement chaque nuit des groupes de jeunes viennent actuellement perturber la tranquillité du quartier en criant, en buvant et en hurlant. Nous demandons que la commune intervienne au titre de la police de la tranquillité et de la salubrité publique en liaison avec M. le préfet si des moyens ou compétences de l'Etat s'avèrent nécessaires. Ces comportements illicites sur la plage nuisent par ailleurs au bon exercice du club de plage dont les équipements, en particulier la piscine, sont souvent dégradés par les contrevenants qui agissent en toute impunité. Des caméras de vidéosurveillance nocturne seraient un minimum à prévoir.

2. Fonctionnement du club de plage

Le club précité est unanimement apprécié, comme vous le savez, tant par les enfants que par les parents ou grands-parents. Non seulement les activités physiques et sportives y sont bénéfiques aux enfants, mais l'apprentissage des bons comportements y est développé de façon efficace par les moniteurs et animateurs. Il est absolument nécessaire de tout mettre en œuvre pour permettre au club de perdurer. Or nous sommes surpris que de modestes activités attractives telles qu'une buvette ou la fourniture de glaces n'y soient pas encore développées comme sur la plupart des autres plages du littoral. Nous demandons que la concession future facilite le développement de telles activités et que tout soit fait pour garantir la pérennité du club et de sa direction dont chacun loue le professionnalisme.

3. Sécurité des piétons sur le boulevard de l'Océan

Le tronçon situé devant la plage est placé en partie basse du boulevard compte tenu de la topographie. Les voitures, vélos ou trottinettes y circulent souvent trop vite et mettent en danger les enfants et adultes qui traversent la voie. Afin de pallier tout accident grave nous demandons qu'un passage surélevé soit réalisé afin de contraindre les usagers à réduire leur vitesse.

Nous vous prions d'agréer, M. le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.



Nelly Montay, Gérante de la SCI

COPIE à M. le Préfet de Loire-Atlantique

Objet: enquête Concession plages
à Madame Marie-Cécile ROUSSEAU

Madame,

Je fréquente avec un grand bonheur la plage des Sables à Ste Marie-sur-Mer. C'est une petite plage familiale qui accueille de nombreux enfants. C'est une plage authentique située dans une petite crique appréciée des San-maritains, mais cela vous le savez...

Depuis l'agrandissement de la "terrace" du bar de plage, il est très difficile d'accéder à un espace pour poser sa serviette de plage en cas de grande marée. Les "places" sur la plage deviennent très difficiles à trouver les W-end et jours fériés de juillet et d'août.

La plage est un espace public et ne doit pas devenir un espace envahi par une entreprise commerciale qui génère davantage de déchets.

Il semblerait qu'un projet de location de paddles est envisagé sur cette même plage, projet qui serait géré par le gestionnaire du bar actuel. Je m'ose imaginer l'encombrement supplémentaire sur cette petite plage et le danger que cela représenterait pour la tranquillité de la baignade, pour petits et grands.

Je compte sur votre compréhension et votre clairvoyance afin que cette plage retrouve son authenticité et sa sérénité.

Je vous remercie pour votre attention.

Bien respectueusement.

Wallier

P.J: ① suggestion notes / ② descente à la plage

① Personnellement, ^{1.1} je me rends à la plage à pied.
Beaucoup de personnes utilisent leur vélo et
c'est très bien!! Le problème, c'est leur
stationnement:

* les vélos sont accrochés aux mains
courantes (tellement utiles pour des personnes
à la mobilité difficile, la côte est difficile
à monter puisqu'il n'y a pas d'appui).

J'ai même vu des vélos accrochés aux dossier
des 2 bancs.

* Il n'y a que 3 poste-vélos!

* Suggestion: installer des poste-vélos sur la long de la
promenade, au niveau des bancs de tri silochif-

② La descente à la plage serait plus aisée
si il n'y avait pas ces trois niveaux de
revêtement: toujours pareil, pas facile quand
la mobilité devient difficile.

Envoyé:

mercredi 3 août 2022 16:57

À:

concessionplages@gmail.com; Mairie Pornic - Contact

Objet:

Club de plages

Pour l'avenir des clubs de plages il convient de faire en sorte qu'ils aient assez d'activités pour être rentable Je pense qu'en cela est possible de permettre à proximité du club sur la plage à l'ouverture d'une brasserie qui permettrait aux enfants de déjeuner entre club matin et am.

Et aussi aux parents et grands parents qui viennent les chercher Ça serait très convivial et permettrait aux clubs d'organiser des activités pour les adolescents.

J'ai été moi même au club Mickey de Pornic et mes enfants .mes petits enfants y sont actuellement.

Bien amicalement

Yvan de La Porte du Theil

Dès 1974, P.-J. Helias écrivait dans "Ar men du":

« Ton pays est à vendre
en gros et en détail,

À la source bêtise, à la laideur ouverte
Aie dieu Argent qui est leur maître.

Ton pays, on en fait commerce
à toutes mains

Avec l'assemblement des tribus et des clans... »

Et aujourd'hui, en 2022, on se peut que
s'interroger, voire s'inquiéter à propos de ce projet.

Mesdames et Messieurs les élus,
S'il vous plaît, ne recouvrez pas le sable de
vos plages, respectez vos côtes : vous en êtes
les gardiens.

Pierre Rogé Conche de Porteau
4 Août 2022

M. R.

après avoir eu tant de travail
pendant des années, mais complètement
opposée à tout ce qui peut
apporter mesquise et pollution

† Douzi

Club de plage la Noëveillard PORNIC
Charles GAUTIER



Mairie de Pornic le 05 août 2022
Avis d'enquête publique

Pour le commissaire enquêteur

- Demande du club de plage de la Noëveillard déjà faite à la mairie de Pornic en automne 2021, pour obtenir une buvette afin de pérenniser ce club de plage pour le futur, lui permettre d'ouvrir sur une période plus longue (5/6 mois l'an), dynamiser sportivement la plage (création au printemps d'une école de natation en mer, location de Paddle et autres...)
- Un bar buvette lui permettrait d'équilibrer les comptes afin de pérenniser le club de plage, le risque serait alors plus limité sur une période plus longue (5/6 mois au lieu de 2 mois)
- Il est dommage que la mairie n'ai pas tenu compte de ces remarques lors de la mise en concession 2022 suite à notre entrevue de l'automne dernier.
- Il est aussi regrettable qu'au Porteau il n'y ait de club de plage associé à une buvette; autant qu'à la Noëveillard, le Porteau est l'autre plage suffisamment grande et proche du centre pour accueillir un club.
- Les club de plages permettent aux enfants de s'épanouir, se sociabiliser, développer des qualités physique, un respect de soit même et des autres. Aussi il serait important de favoriser une concurrence directe qui répond actuellement à une demande.
- Concernant les lots des concessions de plages de la Noëveillard et de la Birochère, il est difficilement compréhensible que la commune de Pornic n'entretienne que les cabines de la Birochère, et délaisse celles de la Noëveillard en très mauvais état où elle a fait poser des panneaux < *ne pas stationner - risque d'effondrement* >

Charles GAUTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Gautier", written over a horizontal line.

5 Août 2022 9h00

18

Cinquième personne

Ai remis ce jour à M^{me} La commissaire enquêteuse
un avis au nom de l'Association de La Noë-Villand

Dominique Regault
Président de l'Association

Puis BRUTIER remet une page non
reliée au registre d'enquête et observations,
ainsi qu'une autre page rédigée par mon
fil Charles Brutier. (club de plage "la Noë")
Avis -

Christian SAUDRAIS.

Je suis propriétaire des cabines de plage à la
Noë-Villand, mais pas du sol comme "marques"
sur l'acte de vente de 1986.

Saudrais

Mario-Andrée LEHEBER résidence secondaire près des
Mousseaux (intervenant pour La Noë-Villand)

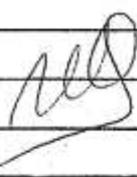
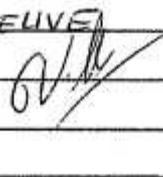
Trois attachée à l'existence du club de plage de la
Noë depuis plus de 30 ans tient à son maintien
pour la convivialité et l'esprit familial de la
plage. Compte tenu de la superficie et de la fréquentation
de cette plage, il serait bon de ne pas amputer sa
surface actuelle tout en maintenant l'existence de 2
bords concurrents avant d'opter une monopolisation
des concessions qui pourrait conduire à
une privation future de la plage.



Leheber

Habitants Pomic, utilisateurs des plages, nous sommes contents des animations proposées, de la restauration et l'entretien. Il nous semble important que toutes ces actions soient codées et organisées.

VILLENEUVE

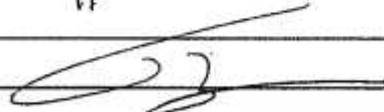
Il est tout même sidérant que les plages deviennent et soit gérées par le privé. Que l'on occupe des plages comme la plage de la source, qui soit disant en passant est une plage toute petite. Je craignais que les plages appartiennent au littoral et donc au domaine public. Je suis contre l'installation de matelas privés. Un estoyen qui aime sa ville depuis 25 ans et qui est contre que les plages deviennent privées.

Régis BIRIER

Bizore est fort de lui-même, petite plage et crique qui en font le charme, ~~ce qui la fait être classée~~

Je suis contre la privatisation de nouvelles plages à l'Est Bizochère et la source.

Philippe BROTONS







Avis de l'association de la Noëveillard relatif à l'enquête publique sur la concession de six plages à Pornic

Pornic le 3 Août 2022

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Nous vous remercions du temps que vous avez bien voulu nous consacrer au cours de cette enquête publique et vous prions de prendre en considération les remarques et observations ci-dessous.

Notre avis général, s'il porte sur l'ensemble de la concession envisagée, est complété de commentaires plus spécialement dédiés, compte tenu de l'objet même de notre association, à la concession de la plage de la Noëveillard.

Ces éléments d'analyse et commentaires ont été présentés à notre dernière assemblée générale qui s'est tenue le 2 août dernier. Elle en a approuvé les principes.

Notre association

Notre association de quartier a littéralement pour objet :

« la conservation, la restauration et la mise en valeur du site classé de la Noëveillard et de ses environs ainsi que le vivre ensemble dans le quartier. Elle contribuera à l'élaboration de tous les plans d'urbanisme et projets concernant ce secteur. Au-delà elle surveillera toute opération d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble de la commune de Pornic et de la communauté de communes susceptible d'affecter le site de la Noëveillard et de ses habitants. Elle mettra en œuvre le cas échéant toute action administrative ou contentieuse qui s'y rapporte. Elle facilitera la convivialité et la solidarité des membres pour améliorer la qualité de vie sur le secteur ».

A ce jour, elle compte quelques 150 foyers adhérents.

Remarques générales sur les principes de la concession

Nous comprenons que l'Etat intervient en tant que propriétaire d'espaces publics et particulièrement des infrastructures incluses aux 6 périmètres des plages. C'est un point important dans la mesure où longtemps notre association comme d'autres acteurs d'ailleurs n'ont pu à ce jour agir véritablement pour engager la responsabilité qui incombe au propriétaire. C'est un fait acquis désormais.

Nous comprenons également que l'Etat souhaite déléguer à la Ville de Pornic la gestion de ces équipements en ne prévoyant à ce stade, de sa part, aucun effort financier pour une mise en état des dites infrastructures.

Certaines paraissent toutefois peu salubres sans qu'aucun avis d'expert n'ait été requis par l'Etat et en tout cas communiqué dans le cadre de cette enquête publique.

L'examen du programme d'investissements (Cf. Document 10 – Budget prévisionnel) ne fait en effet aucune mention de frais de remise en état (sauf pour les cabines de la plage de la Birochère en 2023) à la charge du concessionnaire.

Pour autant, la responsabilité de l'Etat ne saurait être effacée par le simple effet de la concession.

Remarques et observations concernant la Plage de la Noëveillard

Nous voulons insister en 1^{er} lieu sur le caractère patrimonial des infrastructures actuelles (cabines de plages et commerce) situées dans le site classé de la Noëveillard. Ainsi, les aménagements futurs paraissent devoir respecter les importants efforts consentis et à consentir dans l'aménagement et



- elle estime que ces activités pourraient être proposées pour tout ou partie sur une plage de temps dépassant les seuls mois de juillet-août notamment aux vacances printemps - Toussaint et globalement durant les week-ends d'avril à octobre,
- elle constate que la plupart des clubs de plage sur la côte ayant ces caractéristiques jouissent aussi d'une concession petite restauration / boisson permettant un équilibre économique plus avantageux pour le club de plage,
 - enfin, elle insiste sur le fait que la réussite du club de plage dépend aussi grandement de la qualité de son équipe (on ne confie pas son enfant à un club de plage mais à une équipe connue en laquelle on a confiance) et Pornic a, à ce titre, la chance d'avoir une équipe très stable, responsable et ambitieuse qu'il faut préserver au cœur de Pornic.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Madame la Commissaire Enquêtrice, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Dominique Regnault

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Dominique Regnault'.

Guy GAUTIER.



- Au sujet du projet de concession des 6 plages de Pornic pour les travaux à venir, il est regrettable que les élus n'aient pas souhaité consulter en amont du projet présent, les utilisateurs de ces plages (au sens très large). Ce qui aurait permis de recenser les vrais besoins.

Exemple 1) La magnifique mais toute petite plage de la direction nécessite une attractivité, comme un petit kiosque à bombes à glaces de quelques m² mais surtout pas une quincentaine de 100 m² comme indiqué.

2) La plage de Porteau, de par sa situation et sa surface, est tout indiquée pour recevoir un club de plage assez d'une petite buvette, mais surtout pas 403 m² comme indiqué, qui accueilleraient comme on peut s'y attendre un véritable commerce de bouche.

3) il est indispensable de remettre en place l'usage de la plage phare de Pornic (la vieille) - Sécurité - accès - toilettes dynamiques - thème.

à Pornic le 5 Aout 2022

Gautier